



imad - Secrétariat général
Service communication
Avenue Cardinal-Mermillod 36
CP 1731
1227 Carouge

www.imad-ge.ch

Aux représentants des médias

Date 26 septembre 2013

Communiqué de presse

Promotion des principes en faveur des personnes âgées

imad s'associe à la Journée internationale des personnes âgées du 1^{er} octobre 2013 et propose de faire connaître ses activités de maintien à domicile dans plusieurs lieux à Genève.

En 1990, les Nations Unies ont proclamé le 1er octobre "Journée internationale des personnes âgées", dans le but de promouvoir les droits en faveur de ces personnes, à savoir l'indépendance, la participation, l'épanouissement personnel et la dignité.

D'ici à 2020, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus devrait atteindre 1 milliard. Si ce processus est inéluctable, ses conséquences en termes de besoins et prestations constituent un des défis prioritaires de **imad**, en tant d'acteur majeur de l'accompagnement et du maintien à domicile à Genève.

Prestations et activités imad à l'honneur

Dans ce contexte, **imad** relaye chaque année cette journée anniversaire en organisant des rencontres avec le public pour présenter ses activités, cette année notamment, les immeubles à encadrement pour personnes âgées (IEPA).
En outre, les diététiciennes et les ergothérapeutes participeront aux activités proposées par la Ville de Carouge ainsi qu'au Salon des moyens auxiliaires au Cycle de l'Aubépine, mis sur pied par l'Unité d'action communautaire (UAC) de Plainpalais / Acacias.

*Pour toute information : **imad** – Anne-Florence Dami, responsable service communication et porte-parole 022 420 20 90 – anne-florence.dami@imad-ge.ch*

Liens utiles :

<http://www.un.org/fr/events/olderpersonsday/>

<http://www.carouge.ch/jahia/Jahia/accueil/pid/1291>

http://www.ville-geneve.ch/fileadmin/public/Departement_5/Documents_d_actualite/2013/programme-journee-aines.pdf

imad est un établissement public autonome (EPA) qui a pour mission de fournir des prestations de soins, d'aide et d'accompagnement favorisant le maintien à domicile, en partenariat avec les proches aidants et en coordination avec les membres du réseau de soins.

De l'hospitalisation à domicile aux prestations d'ergothérapie, des soins infirmiers aux livraisons de repas ou des unités d'accueil temporaire de répit aux prestations de sécurité à domicile, voici quelques-unes des prestations assurées par les 2000 collaborateurs **imad**, soit, par année, plus de 535'000 heures de soins, 385'000 heures d'aide pratique, 8'000 heures d'ergothérapie, 420'000 repas livrés, etc.